



N° de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP

2018-01-10

2018-01-11

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de La Bostonnais que se tenait le 24 janvier 2018 au bureau municipal situé au 15 rue de l'Église à 19 h 30. La rencontre se déroulait sous la présidence du maire Michel Sylvain, les conseillères Marie-Élizabeth Courtemanche et Renée Ouellette, les conseillers François Descarreaux, François Baugée et Claude Hénault. L'absence du conseiller Clermont Ricard était motivée. La secrétaire-trésorière adjointe Louise Drolet agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Affaires nouvelles

3.1 Présentation du Budget 2018 et le plan triennal d'immobilisations 2018-2019-2020

3.2 Adoption du Budget 2018 et plan triennal d'immobilisations 2018-2019-2020

4. Période de questions

5. Tour de table des conseillers

6. Clôture de l'assemblée

7. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la séance (19 h 30)

Le maire Michel Sylvain souhaite la bienvenue aux citoyens présents dans la salle. L'ouverture de la séance est adoptée sur proposition de la conseillère Renée Ouellette et secondée par le conseiller Claude Hénault.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sur proposition de la conseillère Marie-Élizabeth Courtemanche et secondé par le conseiller François Descarreaux.

3. Affaires nouvelles

3.1 Discours du maire-budget

3.1 Présentation du Budget 2018 et le plan triennal d'immobilisations 2018-2019-2020

3.2 Adoption du Budget 2018 et le plan triennal d'immobilisations 2018-2019-2020

CONSIDÉRANT QUE l'article 954 du code municipal oblige la Municipalité de préparer et d'adopter un budget avant le 31 décembre de chaque année;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a attendu l'adoption du budget de l'agglomération de La Tuque le 20 décembre 2017;

Procès-verbal du 24 janvier 2018



N° de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Claude Hénault

APPUYÉ PAR : La conseillère Marie-Élizabeth Courtemanche

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, le maire s'étant abstenu de voter.

Que le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires de la Municipalité de La Bostonnais pour l'exercice financier 2018 et le plan triennal d'immobilisations 2018-2019-2020.

4. Période de questions

5. Tour de table des conseillers

6. Clôture de l'assemblée

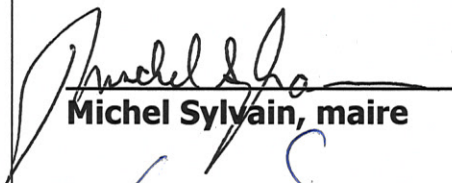
L'ordre du jour étant épuisé, on peut clore l'assemblée.

PROPOSÉ PAR : La conseillère Marie-Élizabeth Courtemanche

APPUYÉ PAR : Le conseiller Claude Hénault

13. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 h 25..


Michel Sylvain, maire


Louise Drolet, secrétaire-trésorière adjointe